

ENTENTE DE SERVICES

CONTRAT POUR LA CRÉATION D'UN SITE WEB UNE PAGE ("ONE PAGE")

ATTENDU QU'AnuGo offre notamment ses services pour la création de sites web One Page;
ATTENDU QUE le Client désire retenir les services d'AnuGo pour se créer un site web One Page;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent contrat.

TRAVAUX À EXÉCUTER

2. AnuGo media s'engage à créer un site web d'une page (One Page), ce qui inclut :
 - Adaptation aux couleurs de votre entreprise.
 - Rédaction d'un paragraphe de présentation des services et de l'entreprise
 - Adaptatifs aux appareils mobiles
 - Liens Médias Sociaux
 - Achat ou rapatriement d'un nom de domaine
 - Hébergement web
3. Pendant les 12 mois suivant la signature du présent contrat, AnuGo s'engage également à faire, sans frais supplémentaire :
 - Profil virtuel AnuGo.ca :
 - Conception graphique et publication d'une publicité d'entreprise
 - Ajout des coordonnées de l'entreprise, du logo original, des heures d'affaires (ouvrables), et des modes de paiement
 - Rédaction d'un texte descriptif unique et optimisé pour les moteurs de recherche
 - Création d'un lien direct au site web et aux pages de réseaux sociaux de l'entreprise (s'il y a lieu)
 - Positionnement prioritaire dans la catégorie de votre secteur d'activité sur le territoire choisi dans la recherche AnuGo.ca
 - Publication des photos de réalisations, de l'activité et/ou des produits

○ Fiche Google Mon Entreprise :

- Création ou prise en charge de votre fiche Google Mon Entreprise (Google MyBusiness, adresse Google)
- Intégration du logo et autres images relatives à l'entreprise
- Rédaction de tous les champs requis pour la fiche, dont les coordonnées de contact, le choix de la meilleure catégorie pour votre entreprise, l'aire d'affichage selon l'adresse, la description brève des services et l'ajout des heures d'affaires

NB. Google doit valider que vous êtes bien le propriétaire de l'établissement avant de pouvoir faire des modifications sur la fiche. Vous allez recevoir un code par la poste qu'il faudra nous communiquer dès réception.

PRIX DU CONTRAT

4. Le prix du présent contrat est payable selon les modalités choisies par le client :

- 169\$+taxes par mois pendant 12 mois, avec 199\$+taxes de frais d'activation

5. Le Client comprend et accepte que les services du Profil virtuel AnuGo.ca et de la Fiche Google Mon Entreprise sont rendus gratuitement en raison de la création du site web One Page. Cependant, à l'expiration du présent contrat, soit à la fin de l'expiration du délais des 12 mois suivant l'acceptation dudit contrat, ces services ne seront rendus qu'en cas de renouvellement de l'entente avec la Client.

6. Les montants détaillés au paragraphe 4 du présent contrat sont payables par carte de crédit ou de débit préautorisée.

DÉCHÉANCE DU BÉNÉFICE DU TERME

7. Le Client perdra le bénéfice du terme s'il fait défaut de respecter l'une des modalités de paiement prévues au présent contrat. En d'autres termes, le Client devra payer à AnuGo la totalité du solde dû, et ce, sans autre avis ni délai s'il omet ou néglige d'effectuer l'un des paiements mentionnés au paragraphe 4 du présent contrat.

RÉSILIATION

8. Le Client renonce à l'article 2125 du *Code civil du Québec* et par conséquent, ne peut unilatéralement résilier le contrat sans payer à AnuGo la totalité du prix du présent contrat, soit 2227\$ plus taxes.

9. AnuGo peut résilier le présent contrat si le Client fait défaut de respecter l'une des modalités de paiements prévues au présent contrat.

10. Par ailleurs, dans le cas où le Client est en défaut de payer quelque somme que ce soit en faveur d'AnuGo et ce, après la mise en ligne du site web, AnuGo se réserve le droit, à son entière discrétion, de retirer le site web de l'internet jusqu'à ce que le défaut de paiement soit corrigé.

11. Le client doit respecter la durée initiale de l'Entente jusqu'au dernier mois. La présente Entente et les Services publicitaires sont renouvelés automatiquement pour la même période et au même tarif, sauf si le client donne à AnuGo (Solution Multi Pub) un avis écrit de non-renouvellement dans les trente (30) jours avant la fin de la Durée initiale ou de toutes Période de renouvellement. Le contrat renouvelé comprend :

- Le renouvellement et la gestion du nom de domaine personnalisé ;
- L'hébergement du site web sur ses serveurs ;
- Le positionnement de base sur les moteurs de recherche (SEO);
- 3 heures de support pour mettre à jour le site web ;
- Le profil virtuel AnuGo.ca;
- Fiche Google Mon Entreprise.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

12. Sur demande du Client, AnuGo peut présenter des statistiques eu égard à la consultation du site web One Page afin de mesurer les retombées de celui-ci, sans pour autant s'engager à quelconque résultat. En d'autres termes, AnuGo ne fait aucune représentation particulière quand à l'impact positif ou la plus-value que pourrait avoir la création du site web One Page pour le Client.

13. AnuGo se décharge également de toute responsabilité quant au contenu du site web One Page qui doit lui être fourni par le Client.

OBLIGATIONS DU CLIENT

14. Le Client s'engage à collaborer avec AnuGo à chaque étape du processus de création du site web One Page dont notamment pour la transmission, à l'intérieur des délais qui auront été convenus, de tous les renseignements, documents et/ou photos nécessaires pour permettre l'exécution des travaux.

15. Le Client garantit qu'il est autorisé à mettre en ligne l'information qu'il a transmise à AnuGo et que si nécessaire, il a tous les permis et licences nécessaires pour ce faire.

CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE

16. Le client se porte solidairement responsable et caution personnelle de l'exécution des obligations de Client envers AnuGo.

17. Le client renonce au bénéfice de discussion et de division et atteste que son cautionnement solidaire n'est pas attaché à l'exercice de fonctions particulières.

LOIS APPLICABLES

18. Le présent contrat est régi et interprété selon les lois de la province de Québec et celles du Canada le cas échéant.